

2011 Année charnière pour les réseaux de santé. Trois problématiques « institutionnelles » majeures vont retentir sur les réseaux cette année : **l'étude nationale sur la fonction de coordination des soins** qui vient d'être lancée par la DGOS avec en aval l'annonce de la définition d'une « ligne stratégique » pour les réseaux avant l'été, **la préparation des CPOM** à conclure avec les ARS dès 2012 et **l'évaluation selon la grille du FIQCS** qui, après 2 années de « chauffe », va prendre un caractère opérationnel. Ceci s'inscrit aussi dans un triple contexte : 1) les contraintes budgétaires et notamment la réduction des enveloppes FIQCS destinées à plusieurs régions avec à la clé le risque de réductions du financement des réseaux de santé (13% en moyenne en Ile de France). 2) L'action des ARS qui, sans toujours attendre les directives nationales, commencent à mettre en place une nouvelle organisation des territoires de santé et une politique des réseaux qui en découle. Certaines ont déjà déterminé une politique des réseaux (cf. le texte de l'ARS de Lorraine <http://www.unrsante.fr/innovations-recherche-publications.html#1>). D'autres les pressent de signer des CPOM avant l'été. 3) La réorganisation des soins de ville avec les pôles, les maisons de santé pluridisciplinaires et l'expérimentation des nouveaux mode de rémunération (NMR) (consultez à ce sujet la récente présentation du directeur de la Sécurité Sociale au ministère sur <http://www.unrsante.fr/documentation.html#4>). Dès lors, répéter que les réseaux sont indispensables parce qu'ils sont les seuls à assurer le lien entre les différents acteurs des soins ne suffira probablement pas à assurer leur pérennité. Il faut dès maintenant préparer de façon offensive leur « positionnement » dans ce nouveau contexte. Pour cela le CA de l'UNR.Santé a décidé plusieurs actions :

- l'élaboration et la diffusion d'un questionnaire national destiné à montrer l'expertise et les compétences des réseaux en matière de coordination, dont le résultat sera largement médiatisé. A titre de mise en bouche vous pouvez consulter le questionnaire diffusé par l'UR des réseaux Rhône-Alpes <http://www.unrsante.fr/documentation.html#5>).
- avant les vacances d'été une réunion nationale des représentants des réseaux aux CRSA et conférences territoriales, afin de recenser leurs contributions aux Plans Régionaux de Santé et de faire le bilan sur les orientations de ces plans; dès maintenant vous pouvez nous adresser les propositions que vous avez faites, à titre indicatif
- des assises nationales des réseaux avant la fin de l'année.

A travers ces actions, il ne s'agit pas de tenter d'imposer un modèle unique de réseau, mais bien de montrer l'importance et la pertinence de l'action des réseaux dans toute sa diversité.

Participez à l'assemblée générale de l'UNR.Santé le mardi 22 mars de 13h à 17h à Paris. Retenez dès à présent cette date. A l'ordre du jour : quelle politique pour les réseaux de santé ? Quelles relations entre pôles de santé et réseaux ? Quelle place des fédérations thématiques et des unions régionales dans l'UNR.Santé ? Election du CA et du bureau. Dès maintenant vous pouvez adresser votre adhésion en utilisant le bulletin téléchargeable à <http://www.unrsante.fr/notre-actualite.html#66> . **Attention nouveauté** : pour les réseaux qui adhèrent déjà à une union régionale ou à une fédération thématique, la cotisation a été réduite à 50 euros, à faire valider par votre fédération ou union.

L'élaboration des SROS IV a débuté dans presque toutes les régions, avec pour la première fois **un volet ambulatoire** (non opposable) : ceci rend d'autant plus indispensable la participation des réseaux aux commissions de préparation du SROS. Lorsqu'il existe une Union Régionale des réseaux, c'est à elle qu'il revient de contacter l'ARS pour demander à participer à ces commissions et d'organiser la répartition des réseaux entre les différentes commissions (en général sont mises en place des commissions sur les maladies chroniques, personnes âgées, premier recours et parfois une commission réseaux comme

en Ile de France). A défaut, nous conseillons à chaque réseau ou fédération thématique de réseaux de contacter l'ARS pour demander à participer à ces commissions. Ceci est très important pour que les propositions des réseaux contribuent au SROS et au Plan Régional de Santé, et y insèrent des éléments permettant d'assurer 3 fonctions : appui aux professionnels de santé, articulation entre les différents acteurs des soins, accès aux soins et à la prévention.

Il reste encore un peu plus d'un mois pour répondre à l'appel d'offre des ARS pour le déploiement de 40 nouvelles Maisons d'Accueil et d'Intégration pour l'autonomie (MAIA), jusqu'au 31 mars 2011. Vous pouvez télécharger la circulaire qui régleme ce appel d'offre sur <http://www.unrsante.fr/documentation.html#1> . **Le comité de liaison des réseaux de santé des personnes âgées** (FNRG, groupe réseau de la SFGG, UNR.Santé) a lancé une consultation auprès des réseaux de gérontologie : état de l'expérimentation sur le terrain pour les réseaux qui portent déjà une MAIA, nature de la liaison réseau/MAIA, critères d'entrée d'un patient en réseau ou en gestion de cas, conseils pour les réseaux qui souhaiteraient se lancer dans l'aventure. Rappelons que l'expérimentation des MAIA est portée et financée par la CNSA. Elle consiste à créer un guichet unique d'accueil et de prise en charge des patients dépendants qui présentent des difficultés variées (isolement, faible revenu, forte dépendance) grâce à l'intégration des différentes ressources territoriales (services sociaux, institutions, associations) et à faire intervenir des gestionnaires de cas pour les situations les plus complexes. **Nous incitons les réseaux à répondre à ce nouvel appel d'offre chaque fois que les conditions le leur permettent** : présenter un projet appuyé sur un recensement de l'existant et sur un étroit partenariat avec les CLIC, les CCAS, la MDPH, les services territoriaux du conseil général et les associations concernées sur le territoire du réseau. Sur les 17 premières expérimentations MAIA, seulement 5 étaient portées par les réseaux. Nous attendons que cette fois-ci les réseaux soient en plus grand nombre. D'abord pour des raisons d'efficacité : les MAIA fonctionnent bien mieux quand elles coopèrent structurellement avec les réseaux de gérontologie, des réunions régulières étant réalisées entre les gestionnaires de cas et l'équipe du réseau. Mais aussi de lisibilité et d'efficience : il paraîtrait aberrant de multiplier des coordinations séparées et redondantes, en gaspillant des ressources au moment où celles-ci se font plus rares. L'UNR.Santé sera donc attentive au résultat de cet appel d'offre.

Pour comprendre les MAIA, lisez ou relisez l'article qui leur est consacré dans le n° 35 de Réseaux Santé et Territoire (Novembre Décembre 2010) : cet article présente bien l'expérimentation et ses acteurs au niveau institutionnel mais aussi local : le pilote local, le gestionnaire de cas (seulement pour les cas complexes), le référent médico-social (pour tous les patients). Après avoir lu que la MAIA ne doit pas être une nouvelle structure mais un lieu de coordination, on comprend mieux la logique et l'intérêt pour elle de s'appuyer sur les réseaux de santé qui ont aussi une fonction de coordination et qui sont incontournables pour lui permettre d'assurer ses différentes missions sur le versant sanitaire comme l'information, le soutien aux aidants, la formation aux professionnels... Cet article n'est pas téléchargeable, mais vous pouvez le demander à la Revue : 01 40 70 16 15 www.editionsdesante.com et en profiter pour vous abonner car cette revue est la seule consacrée aux réseaux et territoires de santé ! Dans le même numéro un article de perspective par Régis Aubry, Alexandre Pitard (directeur de la fédération des réseaux de Franche-Comté) et coll. sur « Coordination et territoire », qu'il faut absolument lire. L'article est trop volumineux pour être téléchargeable, mais nous pouvons vous l'adresser sur demande.

Rapport sur les nouveaux métiers de santé. A télécharger puis à lire sur <http://www.unrsante.fr/documentation.html#4> . Ne serait-ce que pour se préparer aux délégations de tâches annoncées dans le module III des NMR...

Annonces

- Le 24 Mars à Paris a lieu un colloque inter sociétés savantes (SFAP, SFETD, AFSOS) sur le thème : "clinique de l'incertitude". Alléchant, non ? Vous pouvez télécharger le bulletin d'inscription sur <http://www.unrsante.fr/notre-actualite.html#67>
- Le 28 Avril à Paris se tiendra un colloque sur l'accompagnement des équipes en projet de regroupement professionnel en maison ou pôle de santé pluriprofessionnel, organisé par la Fédération Française des Maisons et Pôles de Santé (FFMPS). L'objectif est de pouvoir produire, dans les suites de ce colloque, une charte éthique et un cahier des charges relatif à l'accompagnement de ces équipes. Renseignements sur www.ffmps.fr/.
- Les Conférences des professionnels de la santé et de l'autonomie se tiendront durant Géroto Expo - Handicap Expo 2011 les 17-19 mai 2011. L'UNR.Santé est partenaire. Consultez le prè-programme sur <http://www.unrsante.fr/notre-actualite.html#68> .
Inscription sur www.gerontexpo.com